Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 94 (1980)

Artikel: Armes inédites de familles neuchâteloises

Autor: Courvoisier, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745926

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Armes inédites de familles neuchâteloises

par JEAN COURVOISIER

A Auvernier, la maison placée à l'intersection de la Grand-Rue et de la rue des Epancheurs, N° 2, retient l'attention par les éléments du XVIe siècle conservés en façade. Un garage, malencontreusement implanté, masque la partie gauche de l'encadrement d'une porte de cave en plein cintre, inscrite dans des panneaux étroits enserrés de filets, alors que des rosaces ornent les écoinçons. A la clé de l'arc apparaît un écu profondément découpé à la partie supérieure, creusé sur les flancs et achevé en forme de carène de navire à la partie inférieure. Cet écu, comme suspendu à un écriteau daté 1552, porte en cœur un autre écu ayant des bords rectilignes, accroché à deux segments de câble (fig. 1). A l'intérieur de la maison, sur une console placée contre le mur occidental, figure la date 1553 et des armes analogues, dans un encadrement plus ample, creusé de deux demi-cercles à la partie supérieure.

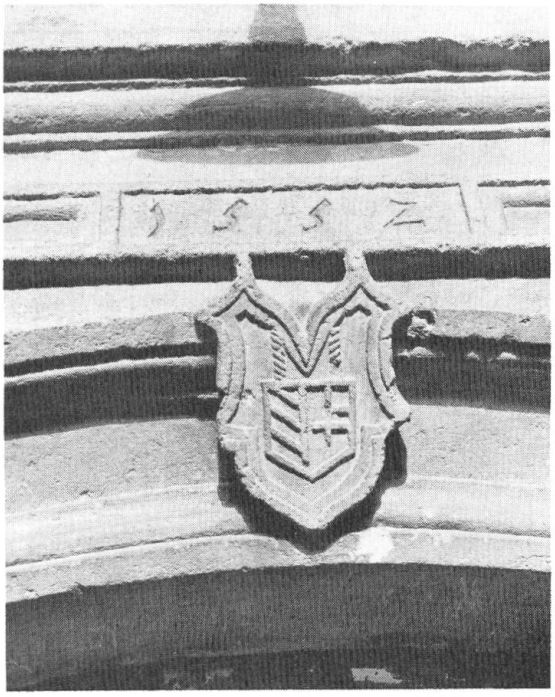

Fig. 1. Auvernier.
Armes attribuables à la famille Cortaillod.

L'histoire de la maison montre, qu'en 1529, le terrain était tenu partiellement par Louis Cortaillod, lieutenant de la Cour de justice; celui-ci partagea ensuite son bien par tiers avec ses neveux Pierre, fils de Guillaume, et Daniel, fils de Claude Cortaillod. Quarante ans plus tard, la partie orientale relevait de Daniel; Pierre occupait la partie ouest. Enfin, en 1603, tout l'immeuble était tenu par le notaire et commissaire Etienne Cortaillod frère de Daniel déjà cité [1].

L'écu armorié sur la porte est-il authentique ? — Apparemment rien ne dénonce une restauration localisée récente, à moins que le linteau cintré, dans son ensemble, ait été remplacé, on ne saurait pas quand. Un fragment de feuillage isolé, sur le montant droit de la porte, est le seul élément qui permet de songer à une modification. Louis Reutter [2] a vu les mêmes écu et encadrement que nous avant 1914, encore qu'il semble avoir ajouté un complément de décor sur les piédroits.

A qui attribuer les armes figurant sous la date 1552, sinon à la famille Cortaillod ? Une difficulté provient toutefois de la constatation que les armes Cortaillod, connues dès le milieu du XVIIe siècle, portent une fleur de lys, accompagnée ou non en chef d'une croisette ou d'une étoile [3]. Or, sur la porte d'Auvernier, apparaît nettement un écu parti, bandé à dextre et portant une ligne indéfinie à senestre. S'agit-il d'un faux, de simples lignes arbitrairement esquissées par un

tailleur de pierre en mal de remplir l'écu, ou dépourvu de modèle ? En définitive, je suppose qu'il s'agit de marques de maison plus ou moins bien interprétées. En effet, l'écu de 1553 existant à l'intérieur n'est pas bandé à dextre, mais porte trois demi-chevrons accrochés à une barre verticale. Reste à prouver, bien sûr, que les Cortaillod ou les familles alliées utilisaient de telles marques, celle-ci en particulier.

A Sapel-Dessus, dans la commune de Travers, au nord du village et à 1180 m d'altitude, des armes apparaissent sur la façade de la ferme, modifiée notamment en 1900. Une pierre ovale au-dessus de la porte constitue comme un écu, où les pièces, les supports et le timbre ne sont pas nettement distingués les uns des autres (fig. 2). On sait que vers 1670 David Grisel, fils d'un autre David, lui-même fils d'Esaïe, originaire de Travers et franc-sujet du seigneur de Rosières, tenait «au Sappel, à la Fully... un maix et heritage... avec la maison sus assise». En 1745 environ, le tenancier était Abraham Grisel, capitaine de milices, fils d'un David «justicier de la Montagne», c'est-à-dire représentant, dans la Cour de justice de Travers, des habitants domiciliés hors du village [4]. Abraham, sans doute baptisé à Travers le 16 décembre 1708 sous le nom d'Abraham «Greset», avait la qualité d'ancien d'Eglise lorsqu'il mourut au Sapel le 24 avril 1777.

L'écu évoque la première moitié du XVIIIe siècle par son style. Tout est à la vérité fort gauche dans l'exécution, surtout les deux lions et les têtes placées, l'une en pointe sur une lourde volute, et l'autre sous une couronne de comte. Ce dernier ornement, fruit d'une usurpation qui ne trompait personne et n'était pas sanctionnée [5], ne doit pas faire illusion sur la condition sociale d'Abraham Grisel, ou de David son père. C'est pour eux assurément que la pierre a été sculptée.

Quatre éléments visibles à Sapel existent dans les armes de la famille Grisel: la croix, trois besants qui se sont détachés d'elle pour occuper le chef, trois coupeaux et deux rinceaux [6]. Dans son armorial manuscrit, le «justicier» Jacques Huguenin (environ 1642-1728) donne deux modèles d'armoiries: un pour les Grisel (fig. 3) et l'autre pour les Greset,

Fig. 2. Travers. Armes attribuables à la famille Grisel.

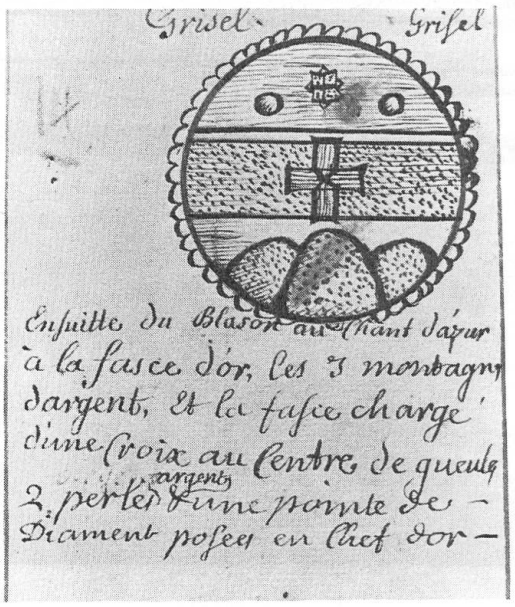

Fig. 3. Armorial Huguenin. Armes Grisel, de Travers.

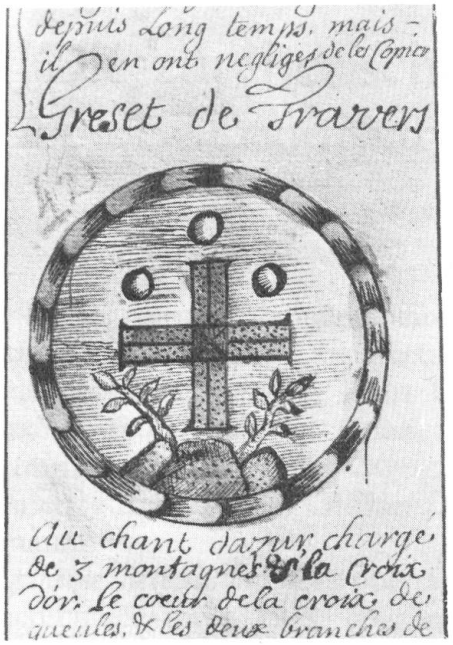

Fig. 4. Armorial Huguenin. Armes Greset, de Travers.

de Travers (fig. 4), ce dernier en fait beaucoup plus proche que le premier de la figure en place à Travers [7]. On connaît toutefois les confusions de noms qui se sont produites, et la difficulté de distinguer ces deux familles en raison des variantes orthographiques. Les deux armoiries sont d'azur, portent une croix, des «perles» (comme dit Huguenin) et trois «montagnes». Pour les Grisel, on peut les blasonner: *d'azur à la fasce d'or chargée d'une croix alaisée de gueules, accompagnée en chef d'une pointe de diamant d'or, accostée de deux besants d'argent et en pointe de trois coupeaux d'or.* Pour les Greset: *d'azur à une croix alaisée d'or portant en cœur une pointe de gueules, accompagnée en chef de trois besants d'argent et en pointe de deux rinceaux d'argent (?) mouvant de trois coupeaux d'or.*

Quel a été le modèle de la sculpture? — Un dessin du «justicier» Huguenin? — Peut-être aussi l'agrandissement d'un cachet fourni au tailleur de pierre qui se hasarda à exécuter ces armes, réussies dans leurs seules parties géométriques. A l'appui de cette hypothèse, j'attire l'attention sur les tenants de la croix et les lambrequins inexistants dans le manuscrit, mais bien visibles sur un des cachets de la famille Jeanrenaud, de Môtiers [8]. Les Jeanrichard, de La Sagne, utilisaient aussi une croix, de divers types, accompagnée de quatre besants et surmontée d'une couronne de comte. Cette dernière figurait, sans plus de justification sur un cachet des Sandoz-Travers, seigneurs de la moitié de la région où résidaient les Grisel [9].

[1] COURVOISIER, Jean: *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel*, t. II, p. 266-267.

[2] REUTTER, Louis: *Fragments d'architecture neuchâteloise*, t. III, pl. 20. Voir aussi le relevé figurant dans *La maison bourgeoise en Suisse*, pl. 80, N°s 6 et 14.

[3] JÉQUIER, Léon et Michel: *Armorial neuchâtelois*, t. I, p. 194.

[4] Archives de l'Etat, Neuchâtel. Reconnaissances de Travers, R 21, fol. 88 v, et R 22, fol. 43 et 184.

[5] Jean DE PURY a relevé d'autres exemples de la vanité poussant les Neuchâtelois à surmonter leurs armes de couronnes dans un article publié par les *Nouvelles étrennes neuchâteloises pour 1925*, p. 127 et 142.

[6] JÉQUIER: *Armorial neuchâtelois*, t. I, p. 287.

[7] Archives de l'Etat, Neuchâtel. Armorial Huguenin (manuscrit), fol. 48 et 68 v.

[8] JÉQUIER: *Armorial neuchâtelois*, t. II, fig. 107.

[9] *Ibidem*, t. II, fig. 109, 110 et 906. Pour les Jeanrichard, voir aussi l'armorial Huguenin, fol. 105.

Adresse de l'auteur: Jean Courvoisier, Trois-Portes 33*a*, 2006 Neuchâtel.